

se trouver sous la couche de crasse qui reste encore.

Il se remit à frotter le sachet.

Au bout de quelques minutes on put lire le mot tout entier ; c'était : *Décousez*.

Il est inutile d'ajouter qu'on se hâta d'obéir à cette recommandation, que Clémence se chargea d'exécuter.

Entre les deux doubles qui formaient le dessous du sachet, on trouva un autre morceau de peau blanche et très-fine. Sur cette peau, la main d'un Européen avait écrit à la hâte les mots suivants :

" Je suis prisonnier chez les Batongas. Si cet écrit parvient entre les mains d'un chrétien, je le supplie d'employer tous ses efforts pour faire connaître ma cruelle position et pour me délivrer. Mon nom est Gaspard Novéal. Mes parents habitent Madras. Je prie de leur écrire. Chez les Bashoukoulopos de Mbourousemé, on m'appelle *Tamanou*. Quand il vient des étrangers le roi m'envoie dans la montagne et défend à ses sujets de parler de moi... Cette lettre est la cinquième que j'écris. Il est probable que les autres ne sont point tombées entre les mains des chrétiens. Dieu veuille que celle-ci soit plus heureuse.

" GASPARD NOVÉAL,

" Ex-commandant en chef de la cavalerie du rajah de Travancore. "

Nous n'essaierons point de décrire l'émotion produite par la lecture de cette lettre.

Cette fois il ne s'agissait plus de conjectures, M. Novéal était vivant, et l'héritage de la *begum* lui appartenait.

Cette lettre ne portait pas de date, il est vrai, probablement parce que le pauvre Français ne savait plus ni la date ni le jour où il vivait : mais le témoignage du Makololo était là pour y suppléer.

Clémence, Geneviève et Savinien s'empressèrent en pleurant de joie. Toutes les fatigues, toutes les souffrances, toutes les rancunes passées même étaient oubliées.

Dans leur enthousiasme, les futurs héritiers de M. Novéal seraient partis du jour au lendemain pour Sérouma, si M. M... les avait laissés faire.

Le missionnaire leur représenta vainement que les fatigues et les dangers qu'ils avaient eus à braver jusque-là n'étaient rien à côté de ceux qu'ils auraient à supporter. Forêts épaisses à traverser, rivières et marécages à passer, montagnes à gravir, peuplades hostiles à braver, tout enfin se trouvait réuni pour rendre aussi dangereux que pénible ce voyage de trois cents lieues.

— Nous sommes maintenant trop avancés pour reculer, répondirent les dames Martigné, il ne sera pas dit que nous ayons inutilement supporté tant de fatigues pour nous arrêter juste au moment où nous obtenons la certitude qui nous avait manqué jusqu'ici. A tout prix, il faut que nous délivrions M. Novéal. Nous emporterons de quoi racheter sa liberté, et nous aurons la douce satisfaction de penser que c'est à nous qu'il la doit.

— Et sa reconnaissance nous en récompensera généreusement, ajoutait chacun au fond du cœur, en songeant aux millions du cher cousin.

Avec de pareilles pensées on comprend que personne ne se souciait de rester en arrière.

Au dernier moment, cependant, on eut des hésitations. Les préparatifs considérables qu'il avait fallu faire avaient forcé nos futurs voyageurs à envisager sérieusement chacune des difficultés, chacun des dangers de leur expédition.

Cette fois encore, il arriva ce qui était arrivé au Cap. Tout en envisageant avec plus de sang-froid les périls qu'ils allaient courir, Mme Bartelle n'eut

pas un instant l'idée de renoncer à la tâche qu'elle s'était imposée de retrouver son mari. L'amour même qu'elle se sentait au fond du cœur pour Valentin était une raison de plus pour la décider à cette entreprise. Il lui semblait que cela rendait son devoir plus impérieux et plus sacré.

L'hésitation de ses cousines, au dernier moment, n'ébranla nullement ses résolutions. Elle déclara qu'elle partirait seule.

Quand les autres héritiers la virent si déterminée, ils ne purent soutenir la pensée qu'elle allait peut-être profiter sans eux du voyage, tandis qu'eux-mêmes en seraient pour tant de fatigues et de dangers inutilement supportés. Les hésitations disparurent et chacun se sentit une nouvelle ardeur.

Une autre question fort grave pour Mme. Bartelle et Mme. Martigné, c'était de savoir si elles emmèneraient leurs enfants.

En présence des difficultés et des périls de ce voyage, qui devait durer six mois au moins, sans compter le retour, elles ne pouvaient songer à les exposer à de telles épreuves. L'excellent missionnaire, qui était devenu la Providence de cette contrée, offrit aux deux mères de se charger des enfants. Elles savaient bien que M. M... en aurait le plus grand soin.

Mais ce qui inquiétait Juliette et Clémence et les faisait hésiter, c'était la pensée des ennemis mystérieux qui pourraient profiter de leur absence pour ravir leurs plus chers trésors.

— Mesdames, leur dit enfin M. M..., qui voyait et comprenait leurs angoisses, il n'y a pas à balancer en cette circonstance. Il est matériellement impossible que vous emmeniez vos enfants. Il vous faudra voyager la plupart du temps à dos du bœuf et plus souvent encore à pied. Comment voulez-vous que des enfants de cet âge puissent y résister ? Avant un mois ils auraient succombé. Je ne puis même expliquer que par un miracle de la Providence qu'ils aient pu arriver jusqu'à Kuruman.

" Laissez vos enfants ici, je les traiterai avec les plus grands soins. Quand aux dangers qui les menacent, croyez bien qu'ils seront plus en sûreté près de moi que partout ailleurs. D'après ce que vous m'avez dit, c'était évidemment ce Morany qui dirigeait les coups portés aux membres de votre famille. En ce moment il est bien loin de Kuruman, ainsi que le prouvent tous les renseignements dont je vous ai fait part. Ce qu'il y a même à craindre, c'est qu'il ne dresse quelque embuscade sur votre route. S'il revenait de ce côté, je serais informé de sa présence dont le pays bien longtemps à l'avance, et je vous garantis qu'il n'approcherait pas de vos enfants.

" D'ailleurs, je vous le répète, vous n'avez pas à choisir. Emmener ces pauvres petites créatures, serait les condamner à une mort certaine. "

Quelle que cruelle que fût cette séparation, Juliette dut s'y résigner.

Elle laissa auprès de ses enfants la fidèle Toinette, qui promit de ne les quitter ni jour ni nuit.

— Dans le cas où il m'arriverait malheur, lui dit Mme. Bartelle, j'ai déposé entre les mains de M. M... une somme suffisante pour faire face aux frais de leur retour en France. Une fois arrivée à Paris, tu prendrais mes deux orphelins par la main et tu les conduirais chez Mme Maillac, la seule parente qui leur reste. Elle paraissait avoir quelque affection pour moi, et j'espère qu'elle aura pitié de mes pauvres enfants. Que Dieu me pardonne de les avoir exposés à tant de dangers !

Laissant à Valentin le soin de terminer tous les préparatifs, Mme Bartelle passa avec ses filles et